Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260113-DELIB2026_07-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 13 janvier 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 14
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le treize janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 6 janvier 2026
Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Monsieur Sébastien CHANCLU - Monsieur Stéphane SAMZUN - Madame Andrée LOREAL –- Monsieur Eric SAMZUN - Monsieur Pierre-Yves LE GAL - Madame Evelyne LOREAL -Madame Marie-Christine de la HOGUE – Mme Hélène JUGEAU – Monsieur Franck THOMAS - Madame Marie LIEBENGUTH -– Madame Valérie LE BIHAN.

Absents excusés ayant donné procuration :
Monsieur Eric DELANOE à Madame Annaïck HUCHET
Monsieur Gaël GIRARD à Madame Hélène JUGEAU.

Madame Valérie LE BIHAN a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-07
OBJET : APPEL A PARTICIPATION ASSOCIATION DES ILES DU PONANT ANNEE 2026.

Madame Le Maire présente la demande de participation de l'Association des Iles du Ponant d'un montant de **8 269,35 €** fixée lors d'un conseil d'administration du 26 septembre 2025 calculée sur la base de 4.35 € de la population DGF de la commune soit 1901 habitants en 2025.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour verser cette participation à l'Association des Iles du Ponant.

Fait et délibéré à Bangor
Le 13 janvier 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

MAIRIE de BANGOR
MORBIHAN